





Meilleurs Vœux

Christian ROUZIÈRES, Maire de Mours et l'**équipe municipale**,
vous présentent, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, leurs vœux les meilleurs pour 2017.

Tous les moursois sont cordialement invités à venir saluer ensemble la nouvelle année

Le Samedi 21 Janvier 2017 à 11h00

à l'Espace Pierre CABRESPINE (avenue de Bagnac)

2017





Edito

La page 2016 va se tourner avec son lot d'événements heureux ou tragiques. Elle aura été marquée par des changements majeurs au niveau européen avec le BREXIT et aux Etats-Unis, avec l'élection du multi-milliardaire Donald Trump et toutes les inquiétudes que cela suscite, pour ne citer que quelques faits remarquables.

Plus localement, dans notre ville nous avons travaillé à la préparation des gros chantiers qui vont se dérouler tout au long de 2017. Les travaux de l'hôtel de ville (2 tranches) dont les accords de financement sont validés, vont débuter en février. Il n'y avait eu aucuns travaux depuis 25 ans ! Ils vont permettre de réaliser la mise aux normes en termes d'accessibilité et de limiter les coûts de fonctionnement énergétiques (isolation chaufferie au gaz, éclairages leds...) ainsi qu'une amélioration des conditions de travail et d'accueil de la population.

Au moment où vous découvrez ce bulletin, certains chantiers viennent de débuter afin de poursuivre le travail engagé pour sécuriser et rendre plus performant notre réseau d'eau potable (ressource et distribution). Plusieurs secteurs vont être traités cette année. Il s'agit de la reconstruction de l'antenne Roumigièrre-Oratoire pour l'eau potable, et de la rue du 8 mai et le bas du tour de ville pour l'ensemble des réseaux : eau potable, pluviale, eaux usées et des réseaux secs. Nous allons réaliser la reprise de voirie sur la route départementale du Pauverel (secteur RN 122 les ferrandies) pour un reprofilage et en y intégrant les équipements obligatoires prévus dans le plan d'accessibilité voirie et équipements publics (PAVEP), que sont les trottoirs et autres équipements de sécurisation et de ralentissement en secteur piétonnier (vitesse 30km/h). Ces travaux débuteront en février.

Nouveau tournant de l'histoire : 24 ans après la naissance de la Communauté de Communes du Pays de Maurs (1^{er} janvier 1993), la nouvelle Communauté de Communes, appelée "Châtaigneraie cantalienne" verra le jour au 1^{er} janvier 2017.

Quelle place pour Maurs, ville la plus peuplée et seul chef lieu de canton de ce nouveau territoire de 21 379 habitants pour 51 communes ? alors que le siège de cette nouvelle entité a été placé à Saint-Mamet par décision préfectorale sans délibération des conseils municipaux ! Une décision largement orientée par une poignée d'élus qui, dès le 31 décembre, n'auront plus de pouvoir décisionnaire, mais qui ont pourtant provoqué cette décision, sans débat de fond, au mépris des arguments avancés pour un siège qui aurait du être Maursois.

C'est sans aucun doute le premier acte d'une erreur historique, qui présume d'une mise en route mal préparée de cette nouvelle communauté, faite de craintes sur certaines orientations partisanes qui nuisent à la cohésion pourtant indispensable à notre développement et aux attentes de nos concitoyens. L'absence de débat, de confrontation des idées, d'écoute, d'informations objectives et précises ont contribué à entretenir un climat de tensions qui n'est pas souhaitable dans un tel projet.

Notre bassin de vie ne peut pas se permettre d'attendre la fin du mandat (2020) pour apporter les réponses attendues en termes d'équipements structurants (gymnase, zone d'activité...) sur lesquels aucune décision n'est prise à ce jour !

Sachez que, quoi qu'il en soit, à la place qui sera celle que l'on voudra nous donner ou nous laisser, nous ferons tout pour que des solutions soient trouvées.

A vous toutes et tous et à vos proches bonne année 2017

Bien à vous,

Christian ROUZIERES
Maire de Maurs

Sommaire

Edito	1
Actualités	2
Culture et jeunesse	6
Animations	7
Travaux	9
Brèves	12
Centre Communal d'Action Sociale	13
Etat Civil	14
EHPAD Roger Jalenques	15
Communauté de Communes	16
SIVU Maurs / St-Etienne de Maurs	17
Vie Associative	18

Vous pouvez consulter en ligne, le Bulletin Municipal sur le site internet de la Commune.

NB : la rédaction tient à rappeler que les associations sont seules responsables du contenu de leurs écrits.

Maurs, Notre ville

Maurs notre ville n°79

Bulletin Municipal d'Informations Semestriel

Directeur de publication : Christian ROUZIERES

Directrice de la Rédaction :
Jeanine HERCOUËT-TESTA

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :
les membres de la Commission Communication,
A. LAPORTERIE et V.CESANO.

Couverture : Maurs illuminée.

Conception graphique et Impression :
I2S IMPRIMERIE - 15000 AURILLAC.

N° ISSN : 1279 - 9254

Dépôt Légal : Août 1995

Ce numéro a été tiré à 1250 exemplaires.

Ce bulletin a pu paraître grâce à la participation des annonceurs, nous leur exprimons notre gratitude.

Site Internet : www.ville-maurs.fr

E-mail : mairie@ville-maurs.fr

Crédit Photos : J. MAGET, Mairie

COMMÉMORATIONS DE NOVEMBRE



Le Maire de Maurs et le Conseil Municipal, le Conseiller Départemental, les élus du Canton, les représentants des associations d'Anciens Combattants et les Veuves de Guerre étaient réunis, place des Cloîtres, afin de célébrer le 11 Novembre, Journée de la Victoire et de la Paix. La cérémonie s'est déroulée dans le plus grand recueillement.

Le Maire de Maurs a demandé à ses collègues Maires du Canton, de l'accompagner pour le dépôt de gerbes, puisqu'en ce qui concerne les victimes de la guerre de 14-18, le Monument aux Morts est Cantonal. Ils étaient accompagnés des jeunes générations sensibles au devoir de mémoire.

Le Monument aux Morts du cimetière, communal, n'a pas été oublié. Les élus s'y sont rendus pour s'y recueillir et déposer des chrysanthèmes.

*Dépôt
de Chrysanthèmes
au Monument
aux Morts
du Cimetière.*



*Les enfants aux côtés des anciens combattants
pour le dépôt des gerbes.*

DÉPART EN RETRAITE À LA MAIRIE



Employé au service de la commune de Maurs depuis 33 ans, au sein des services techniques, Alain Muratet a fait valoir ses droits à la retraite.

Né à Boisset, il a effectué toute sa scolarité dans le Cantal : à Cayrols puis à Aurillac, avant de partir travailler sur Paris comme garçon de café. De retour au Pays, il trouve un emploi dans le domaine des travaux publics, trouvant ainsi la voie qui l'a conduit plus tard à travailler dans la fonction publique au sein des services techniques.

Parallèlement, il s'est investi dans la défense des droits des salariés en tant que représentant syndical. Il est pompier volontaire depuis de nombreuses années. Il a également fréquenté les terrains de foot et apprécie toujours la pétanque.

Ses collègues et les élus se sont réunis le 21 octobre dernier afin de célébrer cet événement. Le Maire lui a souhaité de profiter de cette nouvelle vie, qu'elle soit synonyme de bonheur et de santé.

Alain Muratet découvrant ses cadeaux.

DU NOUVEAU AU SEIN DES SERVICES TECHNIQUES

Depuis le 1^{er} Septembre, un nouvel agent a été recruté en tant que stagiaire au sein des Services Techniques. Cédric Mounal a pris la relève d'Alain Muratet au service Voirie. Le service des Espaces Verts s'est également étoffé, avec la stagiairisation de Bastien Vigier en prévision de futurs départs en retraite.

REPRISE DES RÉUNIONS DE QUARTIER

Le Maire et l'équipe municipale de la Majorité souhaitent aller à la rencontre des maursois sur le terrain. Les réunions de quartier inscrites dans le programme électoral, ont repris cet automne. La commune a été divisée en 5 secteurs ruraux et 6 quartiers en ville.

Deux réunions ont déjà eu lieu, à la Viguerie et au Couderc. Les autres seront programmées d'ici la fin du mandat. Chaque réunion se déroule en deux temps : le début de la réunion est consacré à la présentation faite par le Maire des projets réalisés et à venir. Ensuite un deuxième temps est consacré aux échanges entre les maursois et les élus. Un compte-rendu est ensuite distribué aux habitants du quartier concerné.



RAPPEL CONCERNANT L'ADRESSAGE

Depuis fin 2013, la Commune de Maurs soucieuse d'une meilleure qualité de service public, en association avec La Poste, a mis en place une opération "adressage". Celle-ci tend à améliorer la distribution postale et bénéficier pleinement de la technologie GPS (qui facilite entre autre l'accès des secours et les livraisons pour et par les entreprises).

Cette opération a consisté à attribuer un numéro, à chaque habitation ou local commercial de la commune, tant en zone rurale (souvent sans numéro), qu'en ville (notamment pour les nouvelles constructions). Ce numéro complète l'adresse actuelle de chaque administré. Il est fortement conseillé d'apposer la plaque qui vous a été adressée et de communiquer ce complément d'adresse aux différentes administrations.

Si à ce jour, aucun numéro ne vous a été attribué, merci de contacter, M^{me} Stéphanie BROCHARD, Agent Administratif en charge de ce dossier.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DEVIENT COMMUNAUTAIRE

Le projet d'établissement de l'école municipale de musique, réalisé en amont a fait émerger la nécessité d'anticiper les évolutions, en réfléchissant aux différentes orientations possibles. Un projet de développement a été élaboré. Le transfert de l'école de musique à la Communauté de Communes du Pays de Maurs s'est imposé de lui-même.

L'Ecole de Musique deviendra donc communautaire au 1^{er} Janvier 2017.

Ce transfert assure la pérennité de l'école, tout en répondant aux besoins des habitants et en offrant un égal accès à l'enseignement de la Musique sur tout le territoire.

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP) Nouvelles activités et fréquentation en hausse

Les TAP ont repris à l'école publique Denis Forestier. Cette année encore, le taux de participation à ces activités est très intéressant avec près de 90 %. De nouvelles interventions sont programmées : loisirs créatifs avec Coup de Cœurs - art textile et tissage avec Woodhappen - skate-board avec Session Libre - activités manuelles avec Art de Rien et un échange avec la Maison de Retraite.



Skate-board avec l'association "Session Libre".

Les TAP sont suivis par un comité de pilotage composé de parents, d'intervenants extérieurs, d'enseignants, d'agent TAP, d'un représentant de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations), de la coordinatrice et d'élus. Il a pour objectif de faire dialoguer l'ensemble des acteurs locaux afin d'améliorer le fonctionnement, de réfléchir à l'effectif des groupes, ainsi qu'au choix des intervenants. Il se réunit 2 à 3 fois dans l'année.



TRAVAUX PUBLICS
Hervé Lapierre

ZA La Croix du Coq - 15120 MONTSALVY
Tél. : 04 71 49 21 58
Port. : 06 84 20 57 75
email : herve.lapierretp@wanadoo.fr

MENUISERIES
Aluminium - PVC - BOIS
Fabrication et Pose
Volets roulants - Cloisons sèches



138, Avenue de Conthe
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 63 48 47
Fax 04 71 63 50 48
E-mail : accueil@menuiserie-mazet.fr

LABORIE
15340 CALVINET



Tél. 04.71.49.92.79
FAX 04.71.49.93.00
www.autocars-laborie.fr
laborie@wanadoo.fr

Aux rendez-vous des pêcheurs
téléphone : 04.71.45.69.40
La planche du souq 15600 Boisset

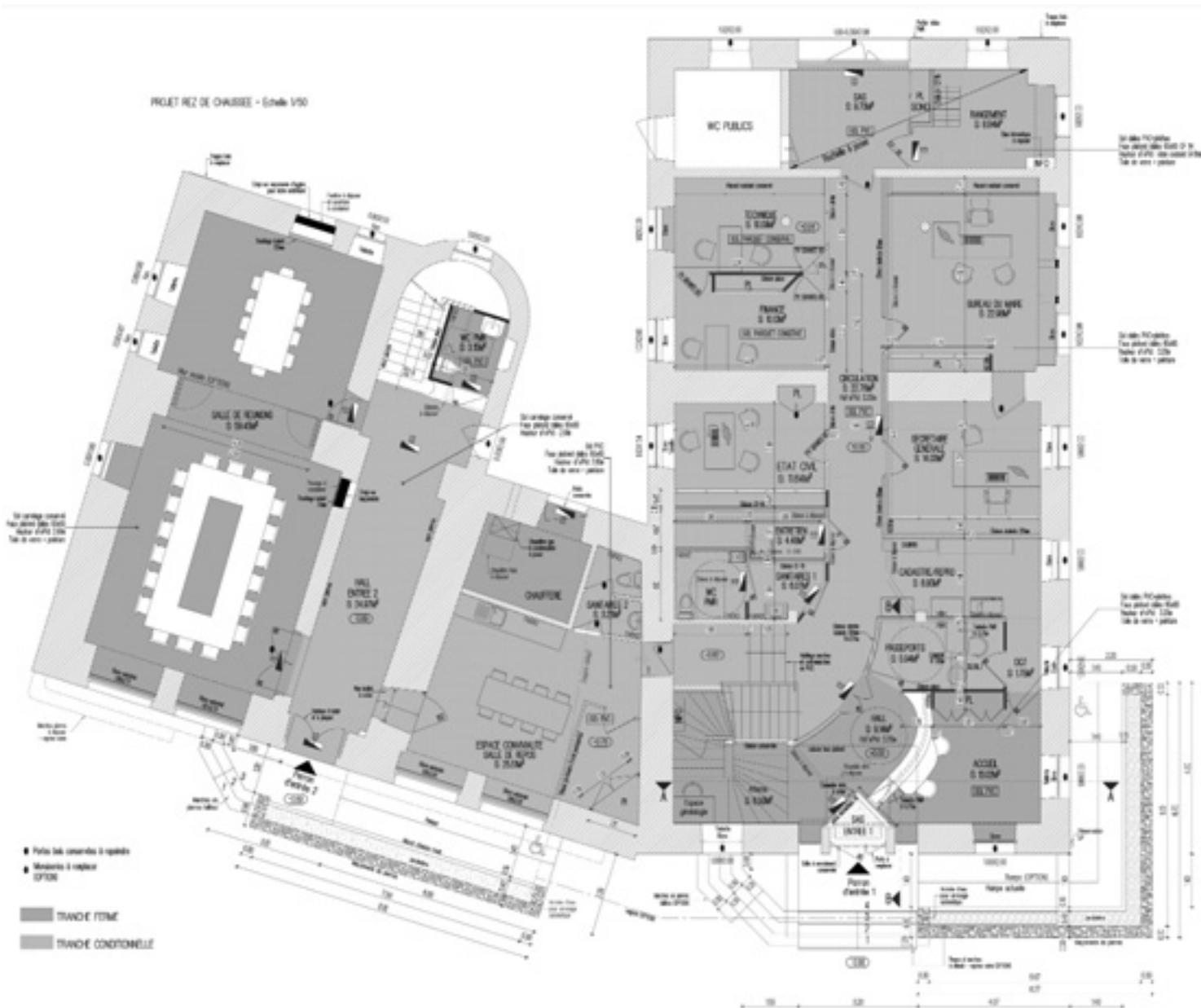
Produits régionaux : menu à partir de 13 euros
Spécialité : truite au larç
Truites de notre vivier
Banquets-repas d'affaires
étape sur la cycloroute
Rivières : Mouleiro et Rance



AMÉNAGEMENT ET ACCESSIBILITE DE L'HOTEL DE VILLE

Les travaux de rénovation de l'hôtel de ville vont débuter au mois de février 2017. Ils permettront de réaliser des économies d'énergie, d'assurer un meilleur accueil du public, tout en respectant les normes relatives à l'accessibilité. L'hôtel de Ville de Maurs, n'avait pas connu de rénovation depuis 25 ans.

Pendant toute la période des travaux, l'accueil du public se fera à la salle du Veyre.





QUOI DE NEUF A LA MÉDIATHEQUE MUNICIPALE ?

• Liseuses numériques à Maurs

Jusqu'à la fin du printemps la Bibliothèque Municipale de Maurs disposera de deux liseuses numériques prêtées par La Médiathèque Départementale. Une liseuse est à la fois un livre et une tablette numérique. De la taille d'un livre de poche, elle donne l'illusion de tourner les pages. La luminosité de l'écran est adaptée afin de ne pas abîmer les yeux. Elle possède diverses fonctionnalités : agrandissement, reprise à la page en cours, mise en veille, lumière externe etc... La bibliothèque propose ainsi une nouvelle méthode de lecture. Les lecteurs ont la possibilité de les faire fonctionner sur place, ou de les emprunter chez eux.

• Fermeture pour désherbage

Pendant les vacances de février, la Bibliothèque n'ouvrira que les mercredis, car le personnel en profitera pour faire un grand tri ou "désherbage" des romans. Cette opération concerne les livres qui n'ont pas été empruntés depuis les 5 dernières années. Ils seront triés, ce qui permettra de décider s'ils doivent être remis en rayon, réparés, détruits, rachetés, donnés aux associations ou vendus à des particuliers. Cette opération est nécessaire pour faire de la place pour accueillir des nouveautés.



Au Programme des Animations 2017

Janvier : Exposition des jeunes pompiers

Mars : Exposition et concours de "bookfaces" ou "comment associer un visage à un livre" : envoyez dès à présent vos photos à la bibliothèque !

Avril à juin : lirette "le cochon têtu"

Avril : fête du jeu

Juin : 2^e édition des livres voyageurs + Commentaires des photos

Septembre : Le poémier de la Bibliothèque

Contact : 04 71 46 71 22 ou bibliotheque@ville-maurs.fr

L'ACTUALITÉ DU CONSEIL JEUNES

• A la découverte du paint-ball

Vendredi 21 octobre 2016, 17 jeunes de 10-15 ans sont allés à St-Mamet jouer au paint-ball l'instant d'une après-midi. Deux équipes se sont affrontées à coup de balles de peinture à travers divers petits jeux. Les jeunes étaient ravis de cette sortie pour commencer les vacances de la Toussaint. Une sortie cinéma est organisée pendant les vacances de Noël.

• Solidarité de Mise

Conscients qu'il faut aider les personnes en difficulté, d'autant plus en cette période de fêtes, les Conseillers jeunes ont émis le souhait de mettre en place une action de solidarité en s'associant à une association caritative. Parmi les pistes envisagées figurent : une collecte de vêtements, jouets ou nourriture, ou bien tout simplement leur présence aux cotés des bénévoles associatifs.

Une première rencontre s'est déroulée le 8 novembre dernier. Les associations caritatives maursoises : Restos du Cœur, Secours Catholique, Secours Populaire, ont présenté leurs activités et les jeunes ont en retour présenté leurs idées. Ils affineront ensemble leur projet lors d'une prochaine réunion.



RENCONTRES DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT D'ART Objectif 100 % création atteint !

36 exposants étaient présents pour cette 18^e édition. L'objectif de qualité et de création a été rempli, 100 % des exposants présents étaient des créateurs artisans d'art. Ils sont en grande majorité originaires du Cantal, une dizaine provient des départements limitrophes. 20 nouveaux exposants étaient présents cette année, ajoutant toujours plus d'intérêt à la manifestation.



Un week-end rythmé par les animations musicales et créatives.

La fermeture de la circulation entre les deux fontaines a laissé l'espace libre au piéton et à l'animation musicale. La batukada "SAMBA'GAGE" a réchauffé l'atmosphère avec ses percussions brésiliennes, tandis que les Allumeurs Variables ont assuré la note musicale de l'apéro-concert.

Les ateliers créatifs proposés par la céramiste Karine DURAND ont affiché complet sur les deux jours. La démarche pédagogique proposée par cet artisan d'art a captivé les enfants. Chacun a pu réaliser son mouton en terre cuite.

La création artisanale a toujours autant de succès. Nous vous donnons rendez-vous en octobre 2017 pour de nouvelles découvertes artistiques.

SEMAINE DU GOUT À la Découverte des confitures !

Le Jeudi 13 octobre dernier les écoliers de Maurs ont pu découvrir ou redécouvrir la saveur des châtaignes grillées et du jus de pommes fraîchement pressé. Cette animation proposée chaque année par la Commission Foires et Marchés a toujours autant de succès.

Un atelier de dégustation des confitures était organisé en parallèle.

Un pôle démonstration et fabrication était assuré bénévolement par Elise Bruel aidé de Nicole Roux, adjointe à la jeunesse qui a dispensé des informations sur l'histoire de la confiture sous forme ludique.

Un pôle "Kim Goûter" : jeu de reconnaissance des confitures en fonction de leurs parfums. Le meilleur du groupe a réussi à identifier 6 parfums, une petite performance, sachant que le coing, la rhubarbe et la figue ne sont pas couramment données aux enfants. Cet atelier a beaucoup plu et certains enseignants se sont eux aussi, prêtés à l'exercice.

Le vendredi 14 était le jour de la remise des diplômes du meilleur dégustateur de confitures de la Châtaigneraie par Raymond Dessales. Des confitures fabriquées lors des ateliers et quelques autres fabriquées de façon artisanale, ont été distribuées dans les classes pour récompenser chacun de sa participation et agrémente le goûter.



CANALISATIONS • GÉNIE CIVIL • OUVRAGES D'ART



www.capraro.fr



Siège social

22 rue Jean Jaurès
12700 CAPDENAC GARE
Tél. 05 65 80 22 00 - Fax 05 65 80 81 33
E-mail : capraro@capraro.fr

Agences

1270, route de Salignac
33240 ST ANDRE DE CUBZAC
Tél. 05 57 94 02 00 - Fax 05 57 43 28 82
E-mail : capraro33@capraro.fr

Route de la Croix Magne
46000 CAHORS
Tél. 05 65 35 53 30 - Fax 05 65 35 53 34
E-mail : capraro46@capraro.fr



VILLAGE VACANCES & SPA

La Châtaigneraie

www.vacances-chataigneraie.com

Didier TEULLET

MAÇONNERIE

Rue des Catalans
15600 MAURS
Tél. 04 71 49 78 94



Pompes Funèbres

CASSAGNE

Aurillac

04 71 46 92 20

cassagne.aurillac@orange.fr



Aurillac

1, rue de Lalue (av. du Général Leclerc) - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 09 81 - Fax 04 71 64 69 16

Les3Caves

les3caves@les3caves.fr

ENTREPRISE MARAZZA



PEINTURE
PAPIER PEINT
PEINTURE DÉCORATIVE
REVÊTEMENT DE SOL
POSE PARQUET FLOTTANT
PONÇAGE PARQUET
ET VITRIFICATION
CARRELAGE - FAÏENCE
RAVALEMENT FAÇADE

18 RUE DES IRIS - 15600 MAURS

04 71 46 76 21

FAX 04 71 46 76 21

AUTOSUR

Contrôle Technique Automobile Maursois

Zone artisanale
15600 Maurs

04 71 49 09 69

06 81 85 58 53

Du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 14h - 18h30
Le samedi 8h30 - 12h30



RÉHABILITATION DES RESEAUX D'EAUX HUMIDES DU BOURG

Les travaux de réhabilitation des réseaux d'eau se poursuivent...

La commune poursuit la réhabilitation des réseaux humides du bourg, avec pour objectif : la réduction des fuites, l'amélioration du rendement du réseau et la protection de l'environnement. La réhabilitation concerne 3 types de réseaux : l'adduction d'eau potable (AEP), l'assainissement et le pluvial.

3 phases de travaux sont programmées :

- 1^{ère} phase : Liaison Oratoire- Roumigièrre, fin 2016-début 2017
- 2^e phase : Bas du Tour de ville - Rue du 8 Mai, en 2017
- 3^e phase : Arcambe et Place de l'Europe, en 2018

Pour ces travaux d'importance, la commune de Maurs bénéficie de l'assistance technique de l'Agence Départementale "Cantal Ingénierie et Territoires" qui assure la Maîtrise d'ouvrage du projet. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet "GETUDE".

FINANCEMENT	
Coût Global de l'Opération	727 000 €
Subventions allouées	
Agence de l'Eau Adour-Garonne	146 222 €
Conseil Départemental	34 245 €
Part remboursée par le SIVU D'Assainissement Maurs /St-Etienne de Maurs	208 905 €

Liaison Oratoire-Roumigièrre

L'appel d'offre concernant le marché "Réhabilitation du réseaux et des équipements AEP" a été lancé pour la première phase des travaux. Il était composé de 2 lots en fonction des travaux à réaliser.

Les entreprises suivantes ont été retenues :

- Pour le Lot n°1 "Réhabilitation du Réseau AEP" à l'entreprise LAPIERRE pour un montant de 67950 € HT.
- Pour le Lot n°2 "Robinetterie et canalisation Château d'eau et Station de Prélèvement" à l'entreprise SAUR pour un montant de 20 913 € HT.

Les travaux viennent de débuter. Ils se poursuivront sur le début de l'année 2017.

AMENAGEMENT DE LA RUE DU PAUVEREL

Au programme des travaux de Voirie de l'année : l'aménagement de la rue étroite du Pauverel (route Départementale 319) pour des raisons tenant principalement à la sécurisation des espaces piétonniers aux abords de l'Ecole Publique Denis FORESTIER.

Ces travaux prévoient la création de trottoirs, la limitation de la vitesse à 30 km/h, la sécurisation des passages piétons et de la zone de croisement au niveau de l'Ecole. Ils seront réalisés en accord avec le Conseil Départemental à qui incombent les travaux de revêtement de surface. Cependant, il est à souligner que ces travaux devront faire l'objet de l'avance de frais par la commune (plus de 20 000 € d'avance de trésorerie).

La Maîtrise d'œuvre et la Maîtrise d'ouvrage ont été confiées à l'Agence Départementale "Cantal Ingénierie et Territoires" (CIT) et les travaux seront réalisés par l'entreprise CAUMON.

FINANCEMENT (TTC)	
Coût des travaux	99 606 €
CIT (Convention de Maîtrise d'œuvre)	4 715 €
Subventions allouées	
Conseil Départemental	22 150 €
Réserve Parlementaire Sénateur Mézard	10 000 €

Echéancier :

Ces travaux débuteront en février 2017, quand les travaux de réhabilitation des réseaux d'eau de la Liaison Oratoire-Roumigièrre seront achevés.



ACCESSIBILITE

Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVEP)

Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVEP) est prévu par l'article 45 de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, le PAVEP fixe - au minimum - les dispositions susceptibles de rendre accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement présentes sur le territoire de la commune (que ces circulations et aires relèvent de la voirie communale, intercommunale, départementale, nationale ou de voies privées ouvertes à la circulation publique).

Ce plan s'inscrit dans un plan pluriannuel d'investissement sur 20 ans. La mairie de Maurs a confié la maîtrise d'œuvre de ce dossier au Cabinet GETUDE. L'étude a permis de définir le périmètre d'action et de référencer par secteurs les endroits non accessibles. Suite aux conclusions de l'étude, des tronçons d'action ont été déterminés avec un phasage (échancier) établi en fonction des priorités.

La commune a saisi les concessionnaires routiers : DIR et Conseil Départemental pour avis. En fonction de l'avis rendu, ce plan fera l'objet d'une délibération du Conseil Municipal.

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

HANDICAP : ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP) est une obligation réglementaire, pour les établissements recevant du public (ERP) qui n'étaient pas, au 1^{er} janvier 2015, accessibles aux personnes en situation de handicap. Il s'accompagne d'un calendrier précis de réalisation des travaux et d'un engagement financier. La mairie a lancé un appel d'offres auprès d'entreprises spécialisées afin que soit réalisé un diagnostic de l'accessibilité de l'ensemble des bâtiments communaux recevant du public. L'entreprise "LIESS ACCESS" a été retenue. Le coût global de l'étude s'élève à 7 800 € TTC.

Les préconisations issues du diagnostic permettront d'élaborer un agenda pour programmer les travaux. Les travaux de réhabilitation de l'Hôtel de Ville s'inscrivent dans ce programme.



AMÉNAGEMENTS

De nombreux travaux et aménagements sont réalisés en régie c'est-à-dire directement par les agents municipaux.

- Des aménagements paysagers ont été réalisés sur le giratoire et les trottoirs à proximité du Camping Municipal, dans la poursuite de l'embellissement des entrées de ville.



- 10 socles supports pour les sapins de Noël ont été conçus et fabriqués par les agents.
- Suite à la visite du Jury des Villes et Villages Fleuris du Cantal, les grands pots de fleurs de couleur rouge et grise ont été déplacés à des emplacements ayant une exposition optimale pour la pousse des plantes.

- Dans le cadre de la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, les pieds des platanes de la place de l'Europe ne seront plus traités. On laissera cette zone s'enherber volontairement et elle sera ensuite tondue.



ACHAT DE MATÉRIEL

- Achat d'une nouvelle nacelle en remplacement de l'ancienne, usagée et polluante.
- Achat de nouvelles décorations de Noël en remplacement des plus abîmées.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES

2017 est une année d'élections. Pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016, en vous rendant à la Mairie de votre lieu de résidence. Cette année est une année de refonte des listes électorales : de nouvelles cartes vous seront envoyées. Pour voter, munissez-vous de votre carte nationale d'identité et de votre carte électorale.

Les prochains scrutins sont : l'élection présidentielle des dimanches 23 avril et 7 mai 2017 et les élections législatives des dimanches 11 et 18 juin 2017.

PAIEMENT DES FACTURES EN LIGNE

Une solution simple, rapide et sécurisée pour payer vos factures d'eau, d'assainissement et de garderie par carte bancaire sur Internet : www.tipi.budget.gouv.fr

MODERNISATION DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le site Internet de la commune de Maurs a été mis en place en 2009. La Commission Communication a décidé de le moderniser et de le sécuriser. Le nouveau Site Internet permettra une mise à jour plus aisée, offrira des fonctionnalités adaptées aux évolutions technologiques, une interface plus intuitive avec un design plus moderne. Il disposera également d'une photothèque qui permettra de suivre l'actualité communale en images.

ALERTE AUX NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Les nids de frelons asiatiques présentent un danger certain pour les humains et pour les abeilles. Le Syndicat Apicole du Cantal lance un appel à la vigilance et invite chacun à venir signaler en mairie tout nid de frelons asiatiques qui aurait été repéré.

INFLUENZA AVIAIRE

Devant la recrudescence des cas d'influenza aviaire en Europe, les détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs doivent impérativement mettre en place des mesures de protection :

- Confiner les volailles ou mettre en place des filets de protection sur les basse-cours.
- Exercer une surveillance quotidienne des animaux.

Pour information : <http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnel-mesures-et-indemnisations>

PROTECTION DES COMPTEURS D'EAU EN HIVER

Propriétaire ou locataire, chacun est tenu de protéger son compteur d'eau des rigueurs de l'hiver. Quelques précautions s'imposent, à savoir : vidanger les installations en cas d'absence prolongée, isoler les compteurs (laine de verre, polystyrène...) situés en extérieur ou non, ainsi que les conduites. En cas de froid intense et prolongé, laisser couler un filet d'eau en permanence, afin d'éviter que l'eau ne gèle dans les canalisations.

VACANCES SENIORS

Le CCAS a toujours à cœur de favoriser le voyage des seniors maursois, même si les règles de prise en charge par l'ANCV sont revues à la baisse (ce dispositif avait beaucoup trop de succès). Des vacances seront programmées pour les retraités de plus de 60 ans, en septembre 2017. Pour plus de renseignements contacter la mairie au 04 71 49 00 32.

LE 13 DÉCEMBRE 2016, L'ESPACE PIERRE CABRESPINE ÉTAIT EN FÊTE



Plus de 100 convives ont partagé le repas offert par le CCAS aux aînés de la commune. Le repas était servi par les lycéens du lycée Saint-Joseph, qui avaient également préparé une belle table de fête, aidés pour une décoration de circonstance, par les membres du CCAS.

L'ambiance était au rendez-vous puisqu'Elisabeth Raynal-Goudoubert avait invité quelques élèves de l'Ecole municipale de musique : jeunes et adultes pour animer la manifestation. On a mangé, on a bu (modérément), on a chanté, on a dansé sans modération et on a passé un très bon moment.

Il est dommage qu'il y ait encore quelques personnes qui préfèrent "le cadeau". Elles n'ont pas été oubliées. Les élus ont joué au Père Noël en leur apportant un petit cadeau de compensation.

VACANCES POUR LES FAMILLES

Le Dispositif Bourse Solidarité Vacances a été mis en place par le CCAS en 2014. Il ne connaît pas le succès escompté malgré les avantages proposés. Lucille, une bénéficiaire a accepté de témoigner pour faire partager son expérience.

- **Lucille, vous avez bénéficié du dispositif BSV et vous avez bien voulu nous faire part de vos impressions. Dans quelles conditions êtes vous partie en vacances ?**

Mon mari et moi-même sommes partis en vacances au ski en famille. Nous avons bénéficié d'un séjour pension complète au prix de 175 € pour un adulte en pension complète et de la gratuité pour nos 3 jeunes enfants de moins de 10 ans. Nous gardons un agréable souvenir de ce séjour.

- **Pensez-vous que ce dispositif est accessible au plus grand nombre ?**

Peut-être pas, mais notre quotient familial nous permet d'en bénéficier, même si nous travaillons tous les deux.

- **Seriez-vous prête à recommander cette forme de départ en vacances à vos amis ?**

Oui, car ce dispositif propose des séjours de qualité à des prix défiant toute concurrence. Par contre, je leur conseillerai de réserver le plus tôt possible pour avoir la possibilité de choisir leur destination.

Pour plus de renseignements concernant le programme Bourse Solidarité Vacances, rendez-vous en Mairie afin de prendre connaissance des conditions d'attribution.

NAISSANCES

- 13-07-16 : Théo JANY
14-07-16 : Loukia GORDE
01-08-16 : Soline BOUYGE
17-08-16 : Lola DENIS
18-08-16 : Justin BARDET PHIALIP
28-08-16 : Luigi FLANDRIN
09-09-16 : Bastien LAMOTTE
01-10-16 : Lia JAULHAC
24-11-16 : Caroline CANET

MARIAGES

- 09-07-16 : Liborio PACI, auto entrepreneur et Audrey HERREBOUT, sans profession
23-07-16 : Jonathan JOFFRE, Directeur de Centre de Loisirs et Elisabeth DELORT, Assistante d'éducation.
13-08-16 : Patrick PIACENTINO, Technicien maintenance télécoms et Jacqueline NIGOU, Auxiliaire de vie.
27-08-16 : Guillaume COUTURIER, Commercial et Marie DARVOGNE, Technicienne de Laboratoire
06-12-16 : Jackie MONET et Josiane GLAUDIS, Retraités.

DÉCÈS

- 26-06-16 : Henri BRASQUIE -75 ans
30-06-16 : Albert LAFON - 84 ans
03-07-16 : Odile ROUQUET, Epouse COULY - 93 ans
10-07-16 : Jean VERNIOLS, 86 ans
25-07-16 : Louis LICARDIE - 93 ans
25-08-16 : Marcelle LAVIGNE, Veuve CAYROU - 98 ans
30-08-16 : Ernestine PINQUIER, Veuve CASTANIER - 92 ans
05-09-16 : Marie BLANC, Veuve CANET - 84 ans
07-09-16 : Madeleine FONTLUPT, épouse HANEUSE - 72 ans
13-09-16 : René LOUDIERE - 87 ans
25-09-16 : Julia CANTAREL, veuve FELGINES - 93 ans
29-09-16 : Louise PENOU, veuve PUECH - 94 ans
02-10-16 : Marie VAISSIERE, veuve BALDY - 94 ans
09-10-16 : Roger CHASSANG - 87 ans
Entre le 7 et le 16-10-16 : Patrick CLEMENT - 61 ans
01-11-16 : Rosine BATTUT, veuve PINQUIER - 88 ans
02-11-16 : Marie TAURAND, veuve FOURCAT - 92 ans
13-11-16 : Alice ROUQUET, épouse RAVANEL - 86 ans
14-11-16 : Pierre COMBES - 83 ans

MAÇONNERIE BETONS

Jean-Louis
AYMAR

Le Vallon - 15600 MAURS
La Croix de Pierre - 15340 MOURJOU
Tél. 04 71 49 99 31
Fax : 04 71 49 98 03
Port. 06 82 68 64 00

LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION S'ACHÈVENT

L'EHPAD Roger Jalenques (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) est le plus grand du Département.

Cet établissement occupe une place d'importance sur le territoire, sur le plan économique et sur le plan social :

L'EHPAD est un établissement Public, qui dispose d'une gestion autonome. Il emploie au total 120 personnes physiques qui dépendent de la fonction publique hospitalière. Il est géré par un Directeur, nommé par le Ministère de la Santé et administré par un Conseil d'Administration dont le Président est le Maire de la commune.

Cet établissement dispose de 122 places d'hébergement (120 places en séjour permanent et 2 en hébergement temporaire) pour l'accueil des personnes âgées dépendantes. Il propose également des services annexes : accueil de jour (10 places), le SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile de 55 places), et le Portage de repas (22 000 repas confectionnés et servis en 2015).

Les travaux de réhabilitation des bâtiments, débutés en 2013 viennent de s'achever.

Le programme de travaux de réhabilitation a été élaboré en 2011-2012. Les objectifs principaux sont : l'amélioration des conditions de séjour des résidents et des conditions de travail du personnel par la réfection du bâti. L'EHPAD présentait des différences architecturales inesthétiques et qui le rendaient moins fonctionnel. Le choix du programme de travaux a également été conforté par le diagnostic de performance énergétique réalisé en 2015 dans le cadre d'un groupement de 18 EHPAD de l'association AGGIR 15.

Les travaux ont été réalisés en deux tranches :

- 1^{ère} tranche en 2013-2014 : pose d'une toiture charpente sur le toit terrasse des bâtiments de 1972 et 1980 (bâtiments comprenant 80 des 122 places d'hébergement).
- 2^e tranche en 2015-2016 : isolation par l'extérieur, remplacement des menuiseries extérieures et des garde-corps, installation de volets roulants électriques et ravalement de façades des bâtiments datant de 1972 et de 1980.

L'installation d'un groupe électrogène de secours a également été intégré au programme de travaux.

Ces travaux ont apporté de nombreuses améliorations :

- Une véritable amélioration thermique, qui permet de réaliser des économies d'énergie.
- Une meilleure acoustique.
- Des chambres plus spacieuses et lumineuses grâce à la pose de baies coulissantes (gain d'un m² sur des chambres de 14 ou de 18 m²)

Plus globalement, l'harmonisation de l'ensemble des bâtiments confère une attractivité nouvelle à l'EHPAD.

Financement :

Le coût global de cette réhabilitation s'élève à 1 590 000 € TTC financé par un emprunt cautionné pour moitié par la commune, mais également par une subvention du Conseil Départemental d'un montant de 250 000 €, obtenue après de longues négociations du Maire, Président du Conseil d'Administration.

EHPAD avant les travaux.



Après les travaux.

Les Communautés de Communes, de Cère et Rance en Châtaigneraie, du Pays de Maurs, du Pays de Montsalvy et Entre deux Lacs fusionnent au 1^{er} janvier 2017 pour donner naissance à une seule grande Communauté de Communes dénommée "Châtaigneraie Cantalienne".

Vous trouverez ci-dessous des extraits de la saison culturelle 2016/2017.

• **CONCERT-Christian OLIVIER "ON/OFF"**

Vendredi 20 janvier 2017 à 20h30 Salle polyvalente - LE ROUGET

Christian OLIVIER est le chanteur emblématique et la figure de proue des Têtes Raides, depuis 30ans. Avec "ON/OFF", son premier et très réussi opus solo, il laisse l'accordéon pour la guitare et partage ses poésies tour à tour tranchantes, naïves, drôles, empreintes de tendresse et de désespoir.

• **THEATRE-MARIONNETTES - Cie Turak Théâtre "Parade nuptiales en Turakie"**

Jeudi 17 février 2017 à 20h30 Salle polyvalente - VITRAC

La TURAKIE est un pays étrange et magnifique. Il n'est dessiné sur aucune carte du monde, mais peut pourtant prendre forme dans l'imaginaire de chacun. En TURAKIE, depuis la tombée de la nuit des temps, les parades nuptiales et le comportement amoureux sont inscrits au Patrimoine Mondial de l'Humanité...

• **CONCERT-FESTIVAL HIBERNAROCK - LA MAISON TELLIER - HIVER POOL (1^{ère} partie)**

Dimanche 19 février 2017 à 17h Salle multi-activités - CASSANIOUZE

Composé dans l'urgence et la fièvre, l'album "Avalanche" sorti en 2016 est dans la plus pure tradition de ce que la variété française et le rock anglo-saxon ont offert de meilleur. Si l'album précédent glorifiait le combat pour la beauté, celui-ci témoigne d'une quête vers la joie, semée d'embûches, de doutes et d'angoisses. Des questions sans réponses. Une quête où la musique et l'amitié tiennent lieu d'armes fatales, où l'amour, les femmes et la fête viennent aider nos 5 chevaliers de la Table Ronde à s'approcher du Graal.

• **CONCERT-FESTIVAL HIBERNAROCK - 3 SOMESISTERS - RAKIA (1^{ère} partie)**

Dimanche 19 mars 2017 à 17h30 Église - LAROQUEBROU

• **CONCERT-CALI EN LIVE**

Dimanche 2 avril 2017 à 20h30 Espace Pierre Cabrespine - MAURS

Raconter une vie, désosser des chansons, peut-être connues, ou plus confidentielles et puis d'autres chansons, encore, plein d'autres, des nouvelles, qui arrivent, offertes pour la première fois. Raconter, se raconter, seul, voilà l'histoire en fait, tout se résume au désir de vivre à jamais.

Distribution : Cali chant, piano, guitare



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

04 71 46 77 08

developpement@cc-maurs.fr

LE POINT SUR L'ACTIVITÉ 2016

L'année 2016 a été consacrée à l'approfondissement de l'étude réalisée en 2015 sur l'ensemble du réseau d'assainissement collectif de Maurs et Saint Etienne de Maurs, ainsi qu'à la préparation de premières tranches de travaux d'un montant proche de 400 000 €.

• Ces travaux concernent :

- Le raccordement du secteur du Collège sur les réseaux de l'avenue de la Gare, l'entreprise est choisie et les travaux sur le réseau pluvial de la mairie de Maurs et sur le réseau d'eaux usées du SIVU sont sur le point de débuter.
- La création et le raccordement d'un réseau d'assainissement collectif sur le secteur de Raynou-La Prade. L'appel d'offre est lancé et les travaux débuteront dans le premier trimestre 2017.
- La remise en conformité de tous les points du réseau qui présentent des imperfections. L'appel d'offre est lancé et les travaux débuteront dans le premier semestre 2017.
- La réfection du réseau d'eaux usées de la rue du 8 mai et du secteur ouest du tour de ville. L'entreprise est choisie, les travaux se dérouleront dans le premier semestre 2017.

LE POINT SUR LES TRAVAUX À VENIR

• Actuellement le SIVU prépare les travaux qui seront lancés fin 2016 :

- Réfection du réseau d'eaux usées du lotissement de l'Arcambe.
- Réfection du réseau d'eaux usées de la place de l'Europe, du haut de la rue des Bains, de la rue Antonin FEL.
- Amélioration du réseau d'eaux usées aux abords de la RN 122 entre la place de l'Europe et le Pont Rouge.

Le SIVU travaille avec les Communes de Maurs et Saint-Etienne de Maurs pour que l'ensemble des réseaux soient traités de manière simultanée, afin de réduire pour tous les coûts et les nuisances. L'entretien des réseaux est le seul moyen d'améliorer la séparation des eaux pluviales et des eaux usées afin de permettre un fonctionnement optimal de la station d'épuration et donc de respecter notre environnement.

"La pluie d'un côté, les égouts de l'autre.

Les égouts dans le tuyau, les ordures dans la poubelle."

Michel FEL

Président du SIVU



Aluminier agréé. TECHNAL

Pour vos menuiseries, le savoir-faire d'un vrai professionnel !

MENUISERIES ALUMINIUM & PVC POUR LA RÉNOVATION ET LE NEUF:
vitrines, portes, fenêtres, coulissants, balcons, portails, volets...

Miroiterie LAUMOND
15, Boulevard du Valenc BP 711
15007 AURILLAC Cedex 04 71 63 59 30
www.miroiterie-laumond.com



DESTRUELS DB
BOUYGUES

Naturellement performant

RN 122 Le Bruel 15600 ST ETIENNE MAURS



Office de Tourisme
châtaigneraie
cantalienne

L'OFFICE DE TOURISME DE LA CHÂTAIGNERAIE

vous accompagne dans votre démarche numérique !

Depuis 2013, l'office de tourisme de la Châtaigneraie et la Mission Animation Numérique de Territoire accompagne les professionnels du tourisme dans leurs démarches de promotion via les outils numériques. Lydie et Marc co-animent des ateliers pratiques et accompagnent les prestataires, associations, collectivités à mettre en place leur stratégie de promotion, de communication et de vente sur le web.

Chaque rencontre se compose d'une partie théorique présentant le contexte de la thématique du jour, puis d'une mise en pratique pendant laquelle les participants sont amenés à utiliser par eux même les outils présentés. L'objectif est de conclure l'atelier en ayant par exemple, conçu une campagne d'emailing, créé une page web ou un compte sur un réseau social... Parfois même, il en découle des rendez-vous personnalisés pour approfondir le sujet.

Les diverses interventions proposées gratuitement par l'office de tourisme à ses adhérents, sont regroupées en modules de 2 à 3 ateliers pratiques chacun. Les principaux thèmes abordés au cours de l'année sont : La Gestion de la Relation Client, Optimiser mon site web, Gérer ma présence dans les médias sociaux...



Tous les renseignements sont accessibles dans l'espace pro à l'adresse <http://pro.chataigneraie-cantal.fr>
et pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter l'office de tourisme
au **04 71 46 94 82** ou par mail numerique@chataigneraie-cantal.com

FÊTE DE MAURS 2016 : ÇA DÉMÉNAGE !

La Fête de Maurs 2016 représentait un défi majeur pour notre association avec la mise en œuvre d'un choix imaginé de longue date : réunir la scène et la bodéga sur le Tour de Ville en descendant vers la Place Orientale.

Ce changement d'implantation au profit d'un site unique est une décision d'avenir dont l'objectif est triple :

- Consolider l'équilibre financier de l'association en supprimant les dépenses liées à la coexistence de deux sites distincts ;
- Améliorer le confort et la sécurité du public et des bénévoles en s'implantant sur un site unique et moins confiné ;
- Anticiper de futures contraintes car la situation du bâtiment auquel la bodéga était jusqu'ici accolée rendait son déplacement inévitable à plus ou moins long terme.

Cette nouvelle implantation a pris ses marques et nous remercions le public venu si nombreux du vendredi au dimanche.

Toute notre reconnaissance aux Maursois qui font vivre la Fête par une participation à la tombola, une venue à la bodéga, au repas d'ouverture ou au casse-croûte tripoux.

Merci aux bénévoles occasionnels qui viennent mettre la main à la pâte pour nous aider avant, pendant ou après la Fête. Si d'autres personnes souhaitent faire de même ou intégrer l'association, qu'elles n'hésitent pas à venir à notre rencontre, elles sont les bienvenues.

Merci à l'ensemble des donateurs et bienfaiteurs, publics, privés, associatifs ou particuliers, qui, chacun à leur manière et selon leurs possibilités, contribuent à pérenniser une Fête de Maurs à la hauteur de son histoire.

Rendez-vous en 2017 du 25 au 27 août.



ANTENNE DE MAURS DE L'UIHA

Association ouverte à tous, l'UIHA a ouvert une antenne à Maurs en 2005.

Venez ! Dans une ambiance conviviale et culturelle à la fois, continuer à vous informer à travers :

- des ateliers : conversation anglaise avec Guy Bullen le lundi à 18h30, sophrologie-relaxation animé par Valérie Mondon le mercredi à 19h,
- des conférences mensuelles, d'octobre à juin, à 18h30 sur des sujets variés : compte rendus de voyages - Botanique - Histoire - expression artistique - thèmes médicaux...

- Abonnement pour les 9 conférences : 30 € (20 € à partir de janvier pour 6 conférences). Non-adhérents : participation de 5 €. Gratuit pour les scolaires.

Contactez, pour les inscriptions aux ateliers (anglais le lundi, relaxation le mercredi soir), Danielle TEISSÈDRE 04 71 46 79 01.

• Programme 2016-2017

Mardi 17 janvier 2017 à 18h30 - Marliese et Pierre CANTON - Apiculteurs amateurs "La vie des abeilles"

Mardi 7 février 2017 à 18h30 - Pierre CROS - Professionnel de santé "Les déserts médicaux : pourquoi en est-on arrivé là ; quels remèdes ?"

Mardi 14 mars 2017 à 18h30 - Jean-Pierre GAILDRAUD - Historien, écrivain de la guerre d'Algérie "Entre l'indifférence et le mépris, le retour en métropole"



CLUB DES AÎNÉS

L'année 2016 restera marquée par notre installation, dans nos nouveaux locaux, à la Grange du Truel. Après le succès de sa Fête d'été qui rassemble toujours un grand nombre d'adhérents, le Club des Aînés a participé à la Fête de Maurs. Un groupe de dynamiques bénévoles a confectionné (dès Juin), un magnifique char fleuri et proposé un défilé avec de jolis costumes du siècle dernier... Notre club a aussi participé au Forum des Associations et la Fête du cidre et des bourriols lui a permis de régaler de très nombreux gourmands !



• Au programme du premier semestre 2017 :

10 janvier : Assemblée Générale.

27 janvier : Repas Stockfish.

16 mars : Spectacle à Figeac, autour des musiques d'Amérique Latine.

7 avril : Concours de Belote inter-clubs.

14 mai : Repas « Couscous ».

Début juin : Voyage "Découverte du Finistère" : Quimper, Concarneau, Pont-Aven, Locronan, La Pointe du Raz, le Pays Bigouden, Le Guilvinec...

9 Juillet : Fête d'été.

Le Club des Aînés remercie tous ceux qui contribuent au succès de ses manifestations et invitent les retraités à le rejoindre...

ARTS ET METIERS Peinture sur porcelaine

Nous vous invitons à venir nous rejoindre pour découvrir les techniques et réalisations sur porcelaine (assiettes, vases, plats et pièces diverses).

Le club fonctionne le lundi et vendredi de 9h30 à 12h à l'Espace Socioculturel du TRUEL, rue du Pauverel, mis à notre disposition gracieusement par la mairie.



Exposition des 8 et 9 octobre.



RETRAITE SPORTIVE SUD CANTAL

La Retraite Sportive Sud Cantal a repris ses activités pour une nouvelle saison. L'Assemblée Générale s'est déroulée le 6 septembre au Rouget. Un nouveau bureau a été mis en place, la Présidente en est Nicole Grives. De nouveaux retraités sont venus nous rejoindre et nous devrions atteindre les 200 adhérents d'ici la fin de l'année.

Les activités proposées sont nombreuses et variées : randonnée, gymnastique, aquagym, tir à l'arc, yoga, danse... réparties sur 3 sites : le Rouget, Saint-Constant et Calvinet. En outre, des moments conviviaux autour d'une bonne table sont fort appréciés.

Pour plus de renseignements appeler le 04 71 64 78 97

L'ÉCOLE DU CHAT MAURSOIS ET LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

Depuis la publication au JO du 17 février 2015, de la loi modernisant le statut juridique de l'animal dans le Code civil, celui-ci est enfin reconnu comme un "être vivant doué de sensibilité" (nouvel art. 515-14) et n'est plus considéré comme un "bien meuble" (art. 528). C'est un tournant historique, qui met fin à plus de 200 ans d'une vision archaïque de l'animal dans le Code civil.

La reconnaissance de la sensibilité de l'animal dans le Code civil, va renforcer la portée et l'application des dispositions protectrices des autres codes, notamment celles du Code pénal qui prévoit depuis 1999, jusqu'à 2 ans de prison et 30 000 € d'amende en cas d'actes de cruauté sur les animaux.

L'école du Chat maursois se bat également contre la maltraitance animale et pour le respect des chats errants. Cela fait des années que l'association intervient pour les stériliser afin d'éviter leur prolifération et l'abandon de trop nombreux chatons.

Il faut à présent aller plus loin et organiser un espace pour accueillir abris et lieux de nourrissage pour les chats libres (identifiés et stérilisés). Prenons exemple sur de nombreuses petites villes, comme Echirolles en Isère qui a été soutenue par 30 Millions d'Amis (Cf. Photos d'un ancien abri vieillissant et d'un nouveau installé à sa place).

A nous de jouer avec vous tous, amis des animaux, pour trouver un terrain adéquat sur notre commune. Ce serait une bien belle image que de voir prochainement notre ville de Maurs, mise à l'honneur par 30 Millions d'Amis en 2017 !



PARTITA 4

L'Association Partita 4 accueille les musiciens et les musiciennes, ayant quelques années de pratique musicale. La poésie est également à l'honneur, les mots et les sons se mêlant harmonieusement. Actuellement, l'ensemble constitué répète un programme de musique de chambre, réunissant enfants et adultes, en deuxième partie d'après-midi, certains samedis à Maurs.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou simplement venir nous écouter,

Contactez-nous au 07 82 55 64 40



PAYSANS D'AUTREFOIS EN CHÂTAIGNERAIE

Lors de la 16^e Fête du Blé au Moulin du Fau, on a pu retrouver un concours d'élégance de voitures anciennes avec la participation du Torpedo Club d'Aurillac, des Vieux Volants du Segala, ainsi que des clubs de Figeac, Cahors et Argentat et un jury maursois. Le concours 2017 est déjà prévu au programme.

La nuit du samedi s'est prolongée avec un spectacle illuminé (histoire de nos campagnes) mis en spectacle par les membres de l'association. Le dimanche s'est tenu une bourse d'échanges de voitures, motos et tracteurs (reconduite en 2017) accompagnée d'un grand nombre de voitures anciennes et tracteurs toutes aussi exceptionnelles les unes que les autres.

Il a été permis aux spectateurs de voir sur un site unique toute l'histoire du pain, de l'épi de blé au pain, en passant par le battage, la farine, le pétrin et la cuisson. Nous rappelons que tous les mercredis après midi pendant les mois de juillet et août, le moulin est en fonction ainsi qu'une démonstration de cuisson de pain au four à bois.

Une vidéo faite par Monsieur Jean-Paul TOURRILHES est visible sur le site Dailymotion " Fête du blé au Moulin du Fau".

Nous tenons à remercier tous nos bénévoles, amis et sponsors qui permettent de faire perdurer cette fête.



DU RENOUVEAU AU SEIN DE L'ADMR



L'Assemblée Générale 2016 présentait des chiffres significatifs de l'importance et de l'utilité de l'Association ADMR de Murs : sur les 11 communes du canton desservies par cette association d'aide à la personne, 148 foyers aidés par 19 salariées qui avaient effectué 17 050 heures de travail et parcouru 96 294 km. Les apports financiers du Conseil Départemental, des mutuelles, les subventions des communes, les recettes de l'activité théâtre permettent d'assurer ce service de proximité qui aide, par la plus grande partie de son activité, à vieillir chez soi le plus longtemps possible. La loi de Marisol Touraine, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016 et traitant de l'adaptation de la société au vieillissement donne priorité à l'accompagnement à domicile. Ainsi l'exposé présenté par Claire Servy sur "le bien vieillir chez soi" était-il en parfaite adéquation.

Cette dernière Assemblée Générale a donné lieu au renouvellement du bureau avec l'élection de 3 nouveaux membres. Après 6 ans de don de soi, Bernard Grimal dont le mandat arrivait à échéance, a souhaité mettre un terme à sa fonction. Claude Molenat, nouvellement retraité l'a remplacé.

Le service s'adapte au fil du temps : la préparation de la modulation du temps de travail et la vérification de la charte qualité sont en cours de préparation.



Bernard GRIMAL remet les clefs du local à son successeur Claude MOLENAT.

A retenir :

Les 4 et 5 mars 2017 la troupe des acteurs de l'ADMR de Murs présentera son spectacle annuel au Centre de vacances de la Châtaigneraie.

Contacts : 104 Tour de Ville - 15600 MAURS

Tél. : 04 71 46 77 40

Email : admr.murs@fede15.admr.org

Permanences :

lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 11h30

Jeudi de 10h30 à 12h (par des bénévoles)

et de 14h à 17h sur rendez-vous.

A2E3M

Les parents et les élèves de l'école de musique sont satisfaits. L'année qui vient de s'achever a été riche en découvertes et progrès. Beaucoup d'élèves ont fourni de nombreux efforts et quatre d'entre eux ont validé leur fin de premier cycle. Ils ont reçu leur diplôme lors d'une petite cérémonie dans l'atrium du Conseil Départemental. A cette occasion, la classe du 2^e cycle a offert une prestation de qualité appréciée par un public averti.

L'année a été rythmée par des moments forts : le spectacle d'hiver en février, le spectacle de fin d'année, début juillet, auquel était invitée la chorale "A Travers chants" et la participation au projet proposé par Cantal Musique et Danse avec Alain Bruel. Celui-ci est intervenu auprès des élèves de fin de 1^{er} cycle et de 2^e cycle sur le thème des musiques traditionnelles revisitées, avec l'aboutissement d'un concert de qualité en octobre, avec des musiciens confirmés qui ont su se fondre dans le travail des élèves de l'école.

La rentrée 2016 2017 va conduire les musiciens de l'Ecole de Musique vers de nouveaux projets très motivants, les échanges avec les associations musicales de Maurs vont continuer tout au long de l'année car ils sont nécessaires et enrichissants. Cette année va aussi être marquée par le transfert des compétences de l'Ecole de Musique Municipale vers la Communauté de Communes du Pays de Maurs dès janvier 2017. Ce transfert ne peut que positiver tout le travail accompli au sein de l'Ecole de Musique et conforte le projet d'établissement qui a été validé en 2015.



ACCORDEON CLUB



L'association de l'Accordéon Club est présidée par Mme Lagarde Anne et Mme Galaud Josette. Celle-ci comporte un effectif de 28 musiciens.

Depuis septembre, tous les vendredis soirs, les répétitions de l'orchestre dirigées par Mme Goudoubert Raynal Elisabeth ont repris. Tout le monde s'est mis au travail rapidement, pour être au point à l'ouverture du Festival de l'Accordéon, le 15 octobre au centre de la Châtaigneraie en présence de deux grands accordéonistes : messieurs Jérôme et Mickaël Richard.

Durant l'année, nous avons organisé différentes manifestations : un concours de belote qui a connu un grand succès (44 équipes), un repas moules-frites à Laresses et un repas moules-frites à Flagnac.

L'orchestre a participé au concours de l'UMPE à Réquista, à différentes rencontres avec les Maursois : foire agricole, fête de la musique, concert de Noël avec la chorale "A travers chant".

Pour cette année, de nombreux projets sont en cours de préparation et nous vous invitons à venir passer de bons moments en musique autour de nos différentes animations.



COMITE DES ŒUVRES SOCIALES de la Mairie de Maurs

Le COS ou Comité des œuvres Sociales, est l'équivalent d'un comité d'entreprise pour le personnel municipal. Il a pour mission d'améliorer la qualité de vie des agents municipaux.

Ainsi, chaque année, le COS de la mairie de Maurs organise au printemps une vente de pâtisseries sur le marché, en été des grillades conviviales, participe au Téléthon et organise le Noël des agents et de leurs enfants. Nouveauté cette année, le COS a créé une aire de jeux pour les enfants lors des marchés de Pays.

Le bureau du COS est composé de :

Co-présidentes : V.GERAUD et A.MALROUX
Co-trésoriers : S.DISTEFANO et F.DESTRUELS
Co-secrétaires : C.MARQUET et C.RIGAL

LA GANELETTE

La Ganelette est la Fanfare/ Banda historique de Maurs (créée en 1875) avec un grand cœur et des sourires au large.

L'année 2016 est marquée par un nouveau partenariat avec le XV CANTALOU RUGBY, association de supporters du stade Aurillacois. Ainsi, une fois par mois pour la saison de Rugby en PRO D2, la musique de la fanfare de Maurs remplit le stade Jean ALRIC à Aurillac pour la plus grande joie des joueurs et des supporters.



La Ganelette accueille avec plaisir de nouveaux musiciens expérimentés ou débutants, de 7 à 77 ans. Si vous souhaitez prendre des cours de musique, la Ganelette vous en propose le samedi matin (saxophone, trompette, percussion, trombone ou tuba).

Les professeurs seront là pour vous encourager à progresser pour intégrer le groupe ainsi animer tous types d'animations toute l'année, à travers dans le Cantal, L'Aveyron et le Lot.

N'hésitez pas à franchir la porte pour partager des moments festifs et porter la bonne humeur de Maurs dans toute la région.

Contact : laganelette@free.fr

ASED CANTAL L'AIDE A DOMICILE POUR TOUS, À tous les âges de la vie



Nous vous aidons au quotidien chez vous :

- Garde d'enfants : activités d'éveil, accompagnement pour les trajets école / domicile / loisirs, aide aux devoirs, etc.
- Ménage / Repassage
- Courses / Préparation des Repas
- Accompagnement pour vos déplacements extérieurs : rdv médicaux, etc.
- Aide à la toilette, au lever, etc.

Nos engagements :

- Un service de qualité, fiable et sérieux
- Une éthique exigeante
- Des professionnels salariés, qualifiés et régulièrement formés.
- La continuité du service
- Une aide et un suivi personnalisés.



POUR NOUS JOINDRE :

Agence de Maurs
21, tour de ville - 15600 Maurs
Tél. 04 71 62 30 11
ased-cantal@wanadoo.fr

KARATÉ CLUB EN CHATAIGNERAIE

Tous les samedis, en dehors des vacances scolaires, une quinzaine d'élèves motivés, tous âges et niveaux confondus, viennent suivre les cours de karaté, à la salle des fêtes de Saint-Constant. Dispensés cette année par la jeune Lydia Sales, les cours sont ouverts dès l'âge de 5 ans et chacun peut y évoluer à son rythme et selon ses envies, que l'on soit compétiteur ou non mais toujours dans le respect d'autrui.

Le karaté, art martial originaire du Japon, est une discipline complète qui apprend la concentration, la maîtrise du corps et la confiance en soi. Présent lors du forum des associations à Maurs le 3 septembre dernier, le club a pu se faire connaître et attirer de nouveaux petits licenciés.





GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MAURSOISE

La Gymnastique Volontaire Maursoise a repris ses activités depuis le mois de septembre. Avec plus de 100 adhérents, elle ne cesse de progresser grâce aux nombreuses plages horaires qu'elle propose.

Des séances de gymnastique le mardi de 9h à 10h et le jeudi de 20h à 21h à la salle des fêtes de Saint-Etienne de Maurs. Celles-ci sont encadrées par une animatrice diplômée qui propose des exercices variés : assouplissements, abdos, coordination et relaxation...

Des séances de gymnastique aquatique se déroulent au centre de la châtaigneraie à Maurs, le vendredi de 10h à 11h et de 11h à midi, le jeudi de 19h à 20h. Elles sont assurées par un maître-nageur.

Venez nous rejoindre pour garder la forme !



Nous vous invitons à une séance gratuite,

renseignez-vous auprès de sa présidente : Ginette Courtiol 04 71 46 79 26,
sa trésorière Martine Barès 06 70 25 84 14,
ou sa secrétaire Marie-Claude Gentil 04 71 46 72 66.

TENNIS DE TABLE DU PAYS DE MAURS



Dans le cadre de ses activités, le Tennis de Table du Pays de Maurs, a mis en place plusieurs créneaux horaires au gymnase de Maurs, avec le soutien de la municipalité. En effet, une école de tennis de table est ouverte pour les jeunes à partir du C.P le mercredi de 18h à 19h (hors vacances scolaires). Il y a aussi des horaires mixtes adultes et enfants le mardi à 17h00 et le vendredi à 20h30 ou 21h00.

Très peu de clubs dans le Cantal peuvent s'enorgueillir d'avoir un tel dispositif, même si le fonctionnement a atteint ses limites en nombre de participants car lié au nombre d'éducateurs présents. Cela montre aussi l'engouement des jeunes pour ce sport qui permet un brassage des adhérents, en termes d'âge.

Cette année, plusieurs équipes se présentent dans les championnats départementaux par équipes, elles évoluent comme chaque année dans les hauts de classements. Les joueurs de ces équipes jouent également à titre individuel, dans les championnats départementaux et régionaux. Les entraînements pour ces équipes, ainsi que pour tous les adultes intéressés, se déroulent un mercredi sur deux, à partir de 19h15 et le vendredi de 21h ou 20h30 si compétition.

En conclusion, il se préfigure l'arrivée d'une nouvelle infrastructure à l'horizon de quelques années qui, nous l'espérons, sera déterminante pour que le tissu associatif soit toujours porteur de grands moments de joies et d'amitiés.



ASSOCIATION CYCLOTOURISTE DE MAURS

Encore un séjour cyclo unanimement plébiscité du 11 au 18 juin à Chorges (Hautes-Alpes, près de Serre Ponçon) avec une quinzaine de cyclos maurusois, toujours au plus haut, avec l'ascension du Col Agnel (2 740m) : 2^e col le plus haut des Alpes, après l'Iseran.

Après 7 ans de sommeil, grâce à une équipe de vététistes, jeune et dynamique (Fabrice Robert, Olivier Garnier, Stéphane Aymard, Thierry Nigou, Christian Rigal), avec l'aide de quelques anciens et d'une vingtaine de licenciés bénévoles, la "TRANSMAURSOISE VTT" a retrouvé un caractère évènementiel avec 110 participants et une satisfaction unanime. La prochaine Transmaursoise est déjà programmée pour le dimanche 15 Octobre 2017.

Nous remercions vivement la Communauté de Communes du Pays de Mours qui a mis gracieusement, le Foirail à notre disposition.

S'il est finalisé par les pouvoirs publics et la FFCT, notre Club va participer à l'élaboration d'un grand RAID VTT dans tout le Cantal, du 2 au 7 juillet 2017 (30 personnes venant de Rhône-Alpes).

Nous essayons également de mettre en place plusieurs circuits VTT permanents sur le Canton de Mours. Ce sont encore des opportunités de valoriser notre châtaigneraie avec des retombées touristiques et économiques certaines. Nous espérons la participation et le soutien des élus locaux et de la Communauté de Communes du Pays de Mours.



A NOTER NOS RENDEZ-VOUS 2017

Vendredi 7 avril : Concours de Belote

Dimanche 14 mai : Rando Route La Jean Souq

Samedi 26 août : Rando Route "Fête de Mours"

Dimanche 15 octobre : "La Transmaursoise VTT" 2

HAND BALL CLUB MAURSOIS

La nouvelle saison 2016-2017 a débuté avec cette année plusieurs équipes engagées en championnat départemental : des moins de 11 ans mixte, des moins de 13 ans filles et des moins de 15 ans filles. Les moins de 13 et moins de 15 participent aussi à la Coupe du Cantal. La catégorie des moins de 9 ans participe à différents tournois tout au long de l'année et les petits du baby hand (5 et 6 ans) découvrent la discipline un samedi matin sur deux. Le club compte aussi une équipe de Loisirs mixte qui dispute des matchs amicaux tout au long de l'année.

Au niveau des manifestations prévues cette année, la soirée "Poule farcie" aura lieu le 18 février 2017 et la journée copain copine suivie des grillades est prévue début juillet (comme chaque année).

Le Club organise aussi une après-midi récréative pour les licenciés du Club, suivie de la dégustation de la galette des rois (en janvier), de plus, une sortie de fin d'année est organisée pour tous les enfants du Club.

Le bureau a été renouvelé lors de la dernière assemblée générale :

Co-présidents : Bruno TRIN
et Patricia SISSAC

Trésorière : Lydia LAGARDE

Trésorière adjointe : Cécile RIVIERE

Secrétaire : Nadine TRIN





PETITE BOULE MAURSOISE

Notre société la Petite Boule Maursoise compte 38 licenciés(ées) .

La saison 2016 a connu un franc succès en termes de participation, puisque nous avons réuni 1 077 joueurs et joueuses. Elle participe grandement à la vie sportive et économique de notre canton.

Suite à une forte demande, l'Ecole de Pétanque sous l'égide d'Elisabeth FERRIERES a repris ses cours tous les 15 jours, le vendredi de 17h à 18h30. Pour de plus amples informations, s'adresser à Elisabeth FERRIERES au 06 86 96 90 21.

Lors du Forum des Associations qui s'est tenu le samedi 3 septembre 2016, nous avons pu faire découvrir notre activité pétanque.

• Trois concours internes ont été retenus pour 2017 :

- Samedi 21 janvier 2017 à 14h
- Samedi 11 février 2017 à 14h
- Samedi 4 mars 2017 à 14.

Bien sûr, nous en organiserons d'autres tout au long de l'année 2017.

• Programmation des concours 2017 :

- Samedi 3 Juin : SAINT CONSTANT (Doublettes A+B) Fête à la cerise
- Jeudi 13 Juillet : MAURS (Triplettes mixtes nocturnes A+B+ 50%)
- Samedi 5 Août : SAINT ETIENNE DE MAURS (Doublettes A+B) Fête
- Lundi 14 Août : QUEZAC (Triplettes A+B) Fête
- Mardi 15 Août : QUEZAC (Doublettes A+B) Fête
- Samedi 26 Août : MAURS (Triplettes A+B+C+100%) Fête
- Lundi 28 Août : MAURS (Doublettes A+B+C+80%) Fête

Nous pouvons également féliciter nos licenciés maursois qui se sont très bien comportés lors des différentes compétitions. Bonne saison sportive 2017.

Rendez-vous à notre grand Concours de Belote, le vendredi 3 février 2017.

Pour les licences 2017 s'adresser à Mme Thérèse Ferrières.

Atelier
d'Architecture

Christophe
Bos

Architecte DPLG

48 Rue Clémenceau 12300 DECAZEVILLE et 110 Tour de Ville 15600 MAURS
Tél 05 65 43 00 85 - Fax 05 65 80 88 37 - E-Mail : bos.c-archi@orange.fr



CENTRE FRANCE

Banque Assurance Immobilier



SUD CANTAL FOOT FRANCHIT UN PALIER

Après deux années consacrées à la construction et à la structuration du club, le 3^e exercice débute avec un fait nouveau : **notre équipe fanion qui accède à la Promotion d'Honneur Régionale** va disputer le championnat de la Ligue d'Auvergne. Le groupe qui constitue cette équipe est jeune, avec des joueurs du cru et malgré le manque d'expérience à ce niveau, tout sera fait pour se maintenir au bout d'une saison qui devrait apporter son lot de rebondissements.

Noter fierté est d'avoir pu, encore cette saison, engager 3 équipes Seniors, grâce à un effectif stable et même en légère augmentation. C'est ainsi que l'équipe 2 disputera le championnat du district du Cantal en Promotion et l'équipe 3 en 2^e Division.

Lorsque nous avons créé notre Club, l'objectif majeur était de consolider et développer notre école de foot. Cette démarche est aujourd'hui en bonne voie grâce à un encadrement des jeunes effectué par des éducateurs de longue date et l'arrivée de joueurs seniors bien décidés à apporter leur expérience. Après la fin du contrat avec David Verlhac, qui avait en charge les entraînements et la gestion des matchs de l'école de foot, le Club est à la recherche d'un remplaçant pour assurer ces fonctions, une tâche loin d'être évidente.

Enfin, l'équipe dirigeante qui a vu arriver elle aussi des joueurs intéressés par le fonctionnement de notre association, aura la lourde responsabilité de réguler tout cela.



Nous maintenons bien-sûr toutes nos animations déjà en place. Quelques nouveautés viendront peut-être s'ajouter dans le calendrier, car le championnat de ligue d'Auvergne entraîne des frais supplémentaires, avec notamment de longs déplacements au coût élevé.

J'en profite pour renouveler notre confiance à tous ceux qui nous soutiennent financièrement, en espérant aussi que les municipalités, déjà très sollicitées, comprendront nos demandes supplémentaires. J'espère que cette saison déjà très excitante, nous confortera dans nos choix car nous voilà désormais à un premier tournant dans l'histoire du Club.

A bientôt sur les stades

Patrick Fontanel
Co-président



STADE MAURSOIS CHATAIGNERAIE OLYMPIQUE ET CULTUREL

Le Stade Maursois a acquis le droit de jouer en Division Honneur. Difficile apprentissage pour l'équipe séniors qui a vu sa ressource de joueurs mise à mal au cours de l'intersaison. Arrêts, départs et autres motifs ont laissé un effectif très en deçà de ce qui était espéré. Néanmoins, l'objectif du maintien est toujours à l'ordre du jour.

Les "Diablotines", sont de nouveau engagées en Promotion Fédérale de rugby à 7. L'intérêt de ces jeunes femmes pour ce jeu ne se dément pas. Elles ont à défendre un titre de championnes du Limousin acquis de haute lutte en avril, avec cette année, le souhait avéré de remporter le titre du secteur sud-ouest.

Le Pôle Jeunes poursuit son fonctionnement en rassemblement avec Arpajon et Saint-Mamet pour les juniors. C'est le moyen de conserver nos jeunes au club tout en leur permettant de jouer à XV à un bon niveau. En ce qui concerne les cadets, le Stade, contraint par ses obligations fédérales, a recréé une catégorie en rassemblement avec Saint-Mamet. Elle participe à une compétition territoriale à 12.

Enfin, l'école de rugby connaît un succès qui ne se dément pas. Le tournoi qu'elle organise au mois d'avril a été une réussite. Rappelons ici que cette école est labellisée FFR, ce qui lui impose d'être en totale conformité avec les exigences de la Fédération Française de Rugby. Ses effectifs oscillent entre 80 et 90 élèves. Elle fonctionne en rassemblement avec Saint-Mamet pour les catégories U12 et U14.

Le Stade vient de créer un collège de sponsors. Au delà de l'apport non négligeable d'un point de vue financier, c'est aussi une ouverture sur le milieu économique local et régional qui peut se révéler enrichissante pour nos jeunes joueurs en quête d'emploi. Le Stade donne ainsi une dimension sociale à son rôle éducatif.



Les principaux responsables du Stade 2016-2017 :

Président : Jean-François Dupuy

Secrétaire Général : Jean-François Dupuy

Trésorier : Jacques Maget

Responsables Sportifs : Géraud Seyrolle : Séniors

Jean-Marc Devez : U16

Laurent Vigier : Ecole de rugby

Trésorier adjoint : Jean-Louis Manhes

Responsable sponsoring : Rémy Seyrolle

Responsables école de rugby : Yves Masbou / Laurent Vigier

Arbitre Référent : Lionel Brayat



CAISSE D'ÉPARGNE
D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN

banquier
et assureur
au quotidien.



OPTIQUE RENAUD

2ème paire offerte *
Déplacement à domicile sur demande

Decazeville

Mauris

Lundi 14h00-18h30
Du Mardi au Samedi
8h30-12h15/13h45-19h15

Du Mardi au Samedi
9h00-12h15/14h00-19h00

Tel : 05.65.43.09.37
Fax : 05.65.43.02.00

Tel : 04.71.49.06.19
Fax : 04.71.49.78.19

Mail : optique.renaud@wanadoo.fr



CAUMON-NAU
TRAVAUX PUBLICS

LA FONTANELLE - 15600 MAURS
TÉL. 04 71 46 79 76 - FAX 04 71 46 70 17

caumon.sylvain@orange.fr

Mauris Médical
Maison et matériel en place à domicile
4th médicalisés
Fièvre
Confort à domicile
incontinence

1 bis, Route d'Aurillac
15 600 MAURS
04 71 63 64 07
maurismedical@gmail.com

C2M

Escalier, Garde corps, Portail
Soudure, Travaux de découpe et pliage
Fermetures et automatismes

Z.A. de Laborie - Rue Ampère - 15600 MAURS
Tél. 04 71 49 91 01 - Fax : 04 71 49 99 03
www.c2m15.com - chabutj.m@wanadoo.fr



Secteurs MAURS
FIGEAC - AURILLAC
DECAZEVILLE

FERNANDEZ
MEGHE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - CHAUFFAGE
VENTILATION - ÉNERGIES RENOUVELABLES

ÉLECTRICITÉ
GÉNÉRALE



INSTALLATION
NEUF & RÉNOVATION
(particuliers - professionnels)
DEVIS - ÉTUDE - CONSEIL

Automatisme portail
Aspiration centralisée
Réseau informatique
Domotique

Alarme incendie
Alarme intrusion
Télévision
Téléphonie

Tél. 04 71 46 70 48 - Port. 06 83 36 22 87

Fax 04 71 49 07 35 - Mail : fernandez-meghe@orange.fr
Rieux - 15600 St-Etienne de Mauris

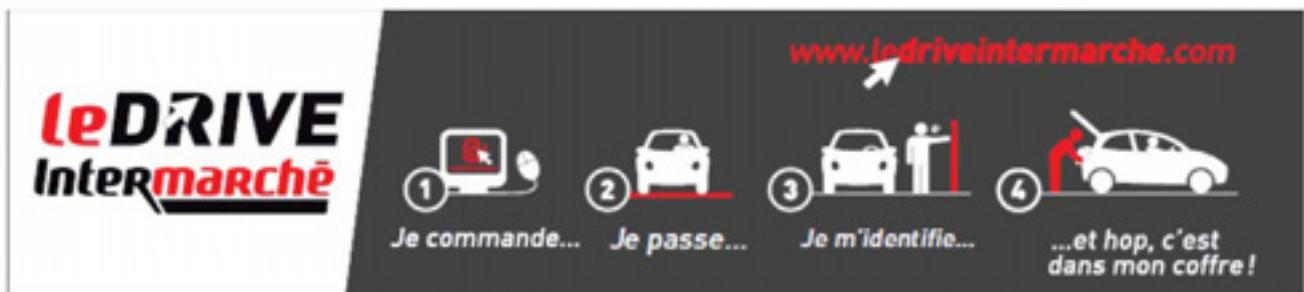
Intermarché

SUPER

SAINT ETIENNE DE MAURS

RN 122 – ROUTE D'AURILLAC

TEL : 04 71 49 02 31



The diagram illustrates the LeDRIVE Intermarché process in four steps:

- 1 Je commande...**: A person is shown using a computer mouse to place an order on a website.
- 2 Je passe...**: A car is shown driving on a road.
- 3 Je m'identifie...**: A person is shown standing at a toll booth or identification point.
- 4 ...et hop, c'est dans mon coffre!**: A person is shown loading items into the trunk of a car.

The website www.ledriveintermarche.com is mentioned at the top right of the diagram.

Horaires :

Lundi, mardi et mercredi de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 19h00

Jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 19h00 sans interruption

Dimanche de 9h30 à 12h00

SARL **i25** imprimerie

Impression offset - Impression numérique - Tampons

Bd de Lescudilliers - 13, rue du Dr Civiale
15000 AURILLAC

Tél. 04 71 48 15 36 • Fax 04 71 48 26 40
del.barco@wanadoo.fr